

I D E E

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT ET D'ECHANGES
ENDOGENES



www.idee-benin.com

Conseil Mondial du Panafricanisme
www.comopa.org

Atelier International 2010

Du 23 au 27 Avril 2010

(Ouidah – Rép. du Bénin)

**L'Épiphanie de l'Afrique à l'aube du XXI^e siècle :
Diagnostic et stratégies de relance**

RAPPORT FINAL : deuxième partie

Synthèse des travaux sur les quatre carrefours

Le présent rapport a été élaboré par le comité ci-après :

Président d'Honneur : Professeur AGUESSY Honorat

Président : Professeur TUDIESHE Albert

Rapporteurs : AUDUREAU Sophie
LEGONOU G. Maria

Membres : ADJOVI Y. Chantale
AGOSSADOU Zita Ablavi
BADA Véronique
BRANCO D. Bebel
CHIKOU L. Sandrine
DOHOU Pascal
FREITAS B. Flore (Baflora)
GLELE S. Chimène
GNONHOUEVI Ra
IBILADE A. Modeste
KAKANAKOU Christiane
OTTI Léonce
YOLLA Zouléha

RAPPORT DU CARREFOUR 1

Président : Alphonse GAGLOZOUN, professeur à l'Université d'Abomey Calavi (UAC), président de l'agence Béninoise du Conseil Mondial du Panafricanisme (CoMoPa)

Modératrice : Solange CHETOU, socio-anthropologue, enseignante, interprète, traductrice

Rapporteur : Tchalla NANDJIM, étudiant en sciences juridiques à l'UAC

1. Sujets : **Orientations des nombreux textes initiés par les Africains et apports des accords régionaux et internationaux**

1.1. **Orientations des nombreux textes initiés par les Africains :**

- examiner les textes jonchant le parcours des territoires africains depuis 1958-60 ;
- en dégager le problème focal toujours présent, toujours biaisé ;
- conseiller la voie salubre à suivre.

1.2. **Apports des accords régionaux et internationaux :**

- réfléchir sur les bases fondamentales de la signature des accords régionaux et internationaux ;
- examiner les problèmes liés au partenariat : voir comment s'opèrent les jeux d'acteurs dans le partenariat Nord-Sud ;
- préciser l'état des lieux.

Après les quatre siècles d'esclavage qui ont détruit le continent africain tant sur les plans économique, social, culturel que politique avec plusieurs dizaines de millions d'âmes exportées hors du continent par le commerce triangulaire, les peuples africains ont connu la désorganisation de leurs sociétés.

Le contraignant siècle de colonisation qui a poursuivi la déshumanisation de l'Africain, à travers les programmes d'enseignement, d'une part et la balkanisation du continent, d'autre part, a également officialisé la négation de toutes cultures, de toutes civilisations et de la capacité d'auto organisation et d'auto gestion des peuples africains.

Prenant conscience de leur situation de peuples détruits, infantilisés, et déshumanisés, après plusieurs luttes de libération de la domination occidentale, plusieurs territoires africains ont acquis un début d'indépendance dans les années 50 et 60 avec l'espoir de liberté, d'autonomie et de souveraineté, afin de sortir du marasme désespérant créé par ce contact défavorisant avec l'Occident. C'est à cet égard que, dans leur quête d'autonomie, les nouveaux états constitués ont signé des accords et ont élaboré des textes de réorganisation du continent et d'amélioration des conditions de vie des populations africaines.

Cependant, force est de constater aujourd'hui que, depuis lors, le continent africain a presque fait du « sur place ».

Les assises de cet Atelier international d'avril 2010 sur le thème : « Actions pour faire du XXI^e siècle le siècle de l'épiphanie de l'Afrique: diagnostic et stratégies de relance » est une occasion de rétrospection critique pour bien apprécier le présent de l'Afrique et mieux construire son avenir.

Le carrefour, au regard des deux sujets à lui confiés, a travaillé et a produit les résultats qu'il a l'honneur de livrer, ici, à la plénière du présent atelier international.

Toutefois, il convient, avant de poursuivre, de dire que les deux sujets de ce carrefour se complètent en ce sens qu'ils invitent, d'une part, à l'examen de la prise en compte des textes que les africains eux-mêmes ont écrits pour la reconstruction de leur continent et leurs états, de ce qui en est advenu et les stratégies qu'il convient, aujourd'hui, de suggérer pour leur opérationnalisation, et, d'autre part, à faire la lecture des textes et accords liant le continent à des organisations internationales ou entités étrangères. L'ensemble permet de déceler les grandes articulations de ces initiatives restées sous forme de projet et leur faisabilité, tout en révélant les non dits qui bloquent l'Afrique dans leur mise en œuvre.

De ce fait, notre travail a été conduit et organisé en deux volets :

- i. d'abord, il s'est agi de faire une brève mais pertinente synthèse des textes qui ont été générés par les africains et relever les freins de leur mise en œuvre dans la perspective de suggérer des avenues de solutions pour conjurer les difficultés,
- ii. ensuite nous avons travaillé à examiner les textes et accords signés par les africains avec d'autres partenaires en vue de proposer les conduites à tenir par rapport à l'applicabilité de ces accords.

2. Examen des textes et accords au niveau africain et autres accords entre l'Afrique et les institutions internationales

2.1. Examen des textes au niveau africain

A la suite de la prétendue indépendance, surtout des années 60, les pays africains sous l'égide de l'UNESCO¹ se sont retrouvés à Addis Abeba, en 1961, à une conférence, pour décider de la réorganisation de leur système éducatif.

Les points focaux de cette conférence peuvent être résumés de la façon suivante :

- la réorganisation du système éducatif est la base du développement économique de l'Afrique. Cette assertion est fondée sur la théorie du capital humain qui, en ce moment, reconnaissait déjà les dépenses en éducation comme des investissements porteurs d'avenir. Autrement dit, les pays qui mettent en avant la formation des ressources humaines devraient à la longue connaître non seulement une croissance économique mais aussi un vrai développement ;
- l'appel à l'aide internationale pour soutenir les dépenses en éducation ;
- le recours aux assistants techniques (français entre autres) pour l'offre des enseignements dans les lycées et collèges ;
- la réorientation des programmes d'enseignement qui devraient tenir compte des réalités du continent africain.

¹ United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

Des nombreux accords qui ont suivi, nous pourrions prendre pour exemple trois accords africains qui sont :

- la conférence de l'OUA à Monrovia
- le plan d'action de Lagos
- et le NEPAD².

2.1.1. La conférence de l'OUA à Monrovia

La Déclaration de Monrovia, février 1979, représente la première tentative de réflexion approfondie à l'échelle du continent sur les problèmes et impasses que commencent par connaître ces pays au cours d'une période où bon nombre d'entre eux s'engagent dans des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel. Ainsi, les participants préconisent un changement de cap : promouvoir une nouvelle politique africaine de développement centré sur l'être humain et capable de l'aider à affirmer son identité.

Le rapport final précise que les pays africains se fixent quatre objectifs qui sont :

- a. rompre avec le système de développement en vigueur, caractérisé par le mimétisme de l'occident et la confusion entre croissance et développement ;
- b. élaborer des politiques permettant l'exploitation rationnelle des ressources naturelles et d'assumer l'autosuffisance alimentaire ;
- c. remettre en cause l'ensemble des objectifs des systèmes éducatifs existants et abolir les barrières entre éducation et emploi, éducation et société, éducation et culture ;
- d. prendre en compte les aspirations des populations à la liberté et à la justice.

2.1.2. Le Plan d'Action de Lagos

Un an après Monrovia survient le Plan d'Action de Lagos en 1980. Il a pour objectif l'examen des problèmes économiques du continent et de donner aux orientations de Monrovia la forme d'un projet opérationnel comportant un diagnostic, des objectifs à atteindre et des actions à mener dans de nombreux domaines comme l'alimentation, l'agriculture, l'industrie, etc.

D'après ce plan, les politiques de développement en Afrique doivent viser à lutter contre la pauvreté des masses, améliorer le mode de vie des plus pauvres, promouvoir un développement auto-entretenu, grâce à des changements structurels dans des systèmes de production et de consommation de même que par le choix des techniques et technologies appropriées.

2.1.3. New Partnership for Africa's Development (NEPAD)

Au tournant des années 2000, plusieurs chefs d'Etat africains ont pris conscience de la nécessité de développer le commerce régional afin de renforcer la place de l'Afrique dans l'économie mondialisée.

La transformation de l'OUA³ en Union africaine (UA), en 2002, témoigne de cette dynamique.

² New Partnership for Africa's Development

³ Organisation de l'Unité Africaine

De même, le NEPAD, adopté en 2001, est conçu comme un « contrat » avec les pays développés, proposant d'échanger la bonne gouvernance et le libéralisme économique contre des investissements massifs et aides au développement.

Ces initiatives sont aussi le signe de l'émergence d'une responsabilité collective à dimension régionale susceptible de s'interposer en cas de conflit.

Nous pouvons retenir que le NEPAD se caractérise par les points ci-après :

- a. il semble bénéficier d'une certaine légitimité, car il émane de la volonté des chefs d'Etats africains ;
- b. il défend, par ailleurs, une vision optimiste du continent africain, à long terme.
- c. il est multidimensionnel, mais met plus l'accent sur les facteurs économiques de la croissance ou du développement ;
- d. il ne se présente pas de façon polémique comme un programme opposé par principe à l'ajustement structurel et est basé sur une philosophie originale intégrant les aspects suivants :
 - la contribution des sociétés africaines au devenir et au rayonnement de l'humanité est importante en soi ;
 - cette contribution pourrait être magnifiée et aider à construire un monde meilleur dans lequel l'Afrique sera prospère et pourra rattraper ses pairs dans le développement afin de lui permettre de jouer un rôle qui sera à la hauteur de ses ambitions.

Le NEPAD, bien qu'étant une initiative africaine se focalisant sur le développement, se révèle être une auto imposition des conditionnalités d'aides étrangères, basées plus sur la réalisation des infrastructures par des investissements extérieurs.

Des trois textes analysés, il en ressort une même constance jamais satisfaite mais toujours recherchée et pertinente : le développement ou le bien-être des africains est une préoccupation présente dans les divers déclarations, plans ou projets de partenariat. Mais qu'en est-il des accords avec des instances internationales, des entités étrangères et des partenaires au développement ?

2.2. Examen de quelques accords avec les institutions internationales ou partenaires au développement des textes au niveau africain

En ce qui concerne les accords avec les institutions internationales notamment la Banque Mondiale, le FMI⁴ et l'accord de parité entre la France et les pays dits francophones, ils constituent ce que nous pouvons appeler les armes de destruction économique du continent africain.

En effet, pour être plus récent, depuis la signature des accords prétendus salvateurs entre l'Afrique et les institutions internationales des années 80, le continent africain n'a connu aucun redressement économique pourtant tout le temps miroité.

La dette contractée par le colonisateur auprès des institutions financières et imputée aux pays colonisés après la prétendue indépendance n'a fait que s'alourdir d'année en année.

⁴ Fond Monétaire International

Aujourd'hui, tous les experts s'accordent pour reconnaître que l'endettement des pays africains constitue un goulot d'étranglement sur le chemin du développement de l'Afrique.

Les tentatives pour juguler cette bulle de la dette n'ont pas fait défaut. Il y a eu, en 1985, le plan Baker (du nom du secrétaire au Trésor américain James Baker), tout comme le plan de son successeur Nicholas F. Brady appelé plan Brady, en 1989, jusqu'à l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE).

En effet, rien qu'au cours des années 1990, le continent africain a transféré, en moyenne, entre 13 et 14 milliards de dollars, annuellement, à ses « créanciers » bilatéraux et multilatéraux.

Entre 1980 et 2000, l'Afrique a remboursé plus de 240 milliards de dollars, au titre du service de la dette. Malgré cela, sa dette a été multipliée par 3,5 passant de 61 à 216 milliards durant cette période. Par ailleurs, depuis 1988, la part des arriérés de paiements dans le nouvel endettement du continent est estimée à plus des deux tiers du total, au point où ces arriérés constituent près de 30 % du montant de la dette africaine.

L'Afrique continue de souffrir de la dette. Ainsi entre 1970 et 2002, l'Afrique a reçu 540 milliards de dollars en prêts et en a remboursé 550 milliards. Le poids de la dette pénalise surtout les Etats d'Afrique subsaharienne. Dans les conditions actuelles, il est illusoire, relève la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), d'espérer que l'Afrique puisse réduire la pauvreté de moitié, d'ici 2015, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement fixés par l'Organisation des Nations Unies.

La dette des partenaires étrangle pratiquement tous les pays pauvres : par exemple, l'Equateur consacre 50 % de ses ressources à rembourser sa dette, l'Afrique 40%, soit autant que ce qu'elle affecte à l'éducation et la santé. En dépit de l'effort des Etats africains pour sortir du « sous-développement », le remboursement de la dette constitue, indéniablement, un obstacle. Une analyse attentive et féconde de cette thématique permet de conclure à un complot contre les pays pauvres. La dette du partenariat que soutiennent les accords est, sans aucun doute, un instrument de domination des pays industrialisés sur les pays tiers.

Mais que doit faire l'Afrique, face une telle impasse créée par les textes illusionnistes que nous venons de parcourir, qui évoque l'effort du redressement du continent et le poids de la dette sous laquelle ploie le continent africain ? Il est d'une nécessité urgente de proposer des avenues de solutions pertinentes.

3. Essais de solutions aux problèmes du « sur place » de l'Afrique à l'égard de ses textes et accords

Le carrefour 1 suggère les solutions suivantes :

- i. réalisation de l'unité de l'Afrique à travers le panafricanisme. Nous devons être conscients qu'il n'y aura aucun bonheur en Afrique sans l'unité africaine ;
- ii. adoption de la doctrine du consciencisme du président Kwame N'KRUMAH (1909 - 1972) qui consiste à amener les populations africaines à prendre conscience de leur situation de soumission, de ce dont ils disposent comme ressources exploitables, de construire leur avenir sur cette base, mais aussi à prendre conscience de la qualité et des fondements des rapports avec l'extérieur et d'en tirer profit pour développer l'Afrique ;
- iii. mise en œuvre des politiques visant au « déformatage » des adultes et à l'insertion, dans le système éducatif, des enseignements qui pourraient aider les

jeunes africains à comprendre que les métropoles ne sont pas garantes de leur développement.

4. Recommandations du Carrefour 1

Au vu de tout ce qui précède, il importe de faire des recommandations, afin de favoriser la prise de conscience des africains face aux richesses endogènes qui pourraient, d'une manière ou d'une autre, favoriser le développement de l'Afrique.

- Considérant l'insuffisance de centres panafricains de recherche sur l'éducation endogène ;
- considérant l'ignorance notoire de la majorité de la population africaine des textes et accords des Etats Africains ;
- vu l'occidentalisation des sommets africains ;
- vu la perte des valeurs culturelles, sociales et éducatives des Etats africains face à la mondialisation ;
- vu l'hypocrisie et le manque de courage des chefs d'Etat africains ;
- vu l'importance d'une "masse critique" pour faciliter le développement économique, technologique et scientifique de l'Afrique,

les membres du carrefour 1 ont recommandé les neuf actions suivantes :

1. créer un Institut de Recherches Panafricain sur l'Education Endogène ;
2. instituer un fond de soutien aux initiatives panafricaines, à travers le continent ;
3. vulgariser la langue Swahili comme langue officielle des rencontres pour l'Afrique et la valoriser ;
4. faire, de tout l'environnement de l'Afrique, un objet de recherche. Il s'agit notamment d'instituer une recherche profonde sur la sorcellerie comme science pouvant accompagner le développement de l'Afrique ;
5. opérer un toilettage des textes panafricains existants et œuvrer pour leur opérationnalisation ;
6. procéder à la réalisation pertinente des Etats-Unis d'Afrique avec les Etats consentants, sans attendre, forcément, l'accord de la totalité des territoires africains ;
7. vulgariser, à travers la presse, les grandes lignes des différents accords signés par les Etats africains, entre eux-mêmes, pour le développement souhaité ;
8. publier les résultats des Ateliers pour montrer aux peuples africains qu'accepter le panafricanisme, c'est déjà accepter un début de développement ;
9. réactualiser et mettre en place des outils d'opérationnalisation de la convention d'Arusha de 1981 qui a institué la reconnaissance sur tous les territoires africains des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur obtenus par les étudiants africains dans leur continent.

Ouidah, le 25 Avril 2010

La Plénière

RAPPORT DU CARREFOUR 2

- Président : Albert TINGBE-AZALOU, enseignant chercheur, chef du département de sociologie-anthropologie à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC)
- Modérateur : Orobiyi Bruno GANSA, inspecteur de l'enseignement du 1^{er} degré à la retraite, étudiant en sociologie-anthropologie au centre universitaire de Porto-Novo
- 1^{er} rapporteur : Cyprien LOKOSSOU, journaliste à la télévision nationale du Bénin, étudiant en sociologie-anthropologie
- 2^{ème} rapporteur : Inès Raïssa LOGOZO, étudiante en sociologie-anthropologie à l'UAC

1. **Sujet : Sort des Etudes Prospectives censées servir de boussole au bon développement de l'Afrique**

Après lecture et explication du document indiquant les termes de référence des travaux du carrefour 2, il a été dégagé les bases méthodologiques du travail.

Ainsi, à partir de la technique de brainstorming, chaque participant a donné son appréciation sur les deux niveaux de réflexion à savoir :

- i. analyse de la crédibilité des Etudes Prospectives dans la saisie scientifique des problèmes des Etats africains ;
- ii. examen circonspect des forces d'inertie quant à l'opérationnalisation de ces études.

2. **Analyse de la crédibilité des Etudes Prospectives dans la saisie scientifique des problèmes des Etats africains**

Au terme des débats et échanges, il a été retenu, pour le premier niveau de réflexion, les conclusions ci-après :

- ⇒ plusieurs démarches méthodologiques expliquent la crédibilité scientifique des études prospectives ;
- ⇒ la qualité des acteurs ayant conduit les études est satisfaisante : il s'agit des équipes pluridisciplinaires composées notamment des spécialistes des sciences sociales ;
- ⇒ ces acteurs sont appuyés par une structure spécialisée basée à Abidjan, en Côte d'Ivoire, dénommée « Futurs Africains » et animée par une équipe pluridisciplinaire composée essentiellement d'experts africains ;
- ⇒ la durée de réalisation des Etudes Prospectives dans les pays africains est de 24 mois au minimum, l'exemple du Bénin 2025 ALAFIA a duré 30 mois ;

- ⇒ l'approche méthodologique adoptée est celle des sciences sociales notamment le brainstorming, l'entretien individuel, le Focus group discussion pour la collecte des aspirations et problèmes de toutes les couches sociales ;
- ⇒ les données collectées ont été analysées sur la base de la méthode rétrospective, la méthode structurale et l'approche exploratoire pour faire ressortir les logiques scénariables sous-jacentes ;
- ⇒ la méthode MULTIPOL a été utilisée pour la formulation des stratégies ;
- ⇒ par ailleurs, l'exercice a été fortement participatif, interactif et itératif, fondé sur des centaines d'ateliers organisés à l'échelle locale, départementale et nationale ;
- ⇒ enfin, les travaux des cellules techniques, mises en place dans le cadre des Etudes Prospectives, ont été encadrés, dans chaque pays, par une structure de référence dénommée Commission Nationale de Réflexion Prospective (CNRP), avec, à sa tête, un représentant du gouvernement du territoire concerné.

Ces variables scientifiques et les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre de ces études, témoignent du caractère objectif et concret des Etudes Prospectives en Afrique ; d'où la crédibilité de ces études ayant donné lieu à des stratégies adéquates de développement pour les Etats africains.

Malgré cette crédibilité prouvée des Etudes Prospectives, la mise en application des stratégies inhérentes pose un véritable problème. Cette remarque permet d'aborder le deuxième niveau du cahier de charge du carrefour 2 à savoir : L'examen circonspect des forces d'inertie quant à l'opérationnalisation des Etudes Prospectives en Afrique.

3. Examen circonspect des forces d'inertie quant à l'opérationnalisation des Etudes Prospectives en Afrique

En effet, le carrefour 2, a identifié différentes variables explicatives de la léthargie, voire du blocage, qui caractérisent la mise en œuvre de ces études sur l'arène développementiste à travers différents domaines du système ESPECT.

3.1. Au plan économique :

- dépendance économique et financière : un budget déséquilibré qui nécessite des apports extérieurs ;
- insuffisance ou manque de mobilisation des ressources financières pour l'opérationnalisation des stratégies ;
- faible transformation des matières premières ou produits bruts (les Etats africains vendent, très moins cher, leurs produits bruts), cause des déficits budgétaires et financiers ;
- faible productivité en agriculture (les Etats africains ne produisent pas suffisamment pour leurs besoins en vue de s'auto-suffire), ce qui justifie les dépendances de tous genres ;
- mauvaise gestion des ressources (les ressources disponibles ne sont pas gérées rationnellement), entraînant les manques à gagner ;
- dévaluation des monnaies africaines (conséquence de la non stabilité des multiples petites monnaies africaines et une fluctuation grandissante de la valeur mo-

nétaire) cause de la sous-évaluation des matières premières et de la détérioration des termes de l'échange.

3.2. Au plan social :

- la recherche de l'intérêt personnel (surtout des politiciens) ou de l'intérêt des groupes arbitrairement balkanisés, caractérisée par un manque d'esprit de partage dû à la suprématie de la conscience ethnique sur la conscience nationaliste panafricaine ;
- un système éducatif (scolarisation) extraverti et, de ce fait, peu adapté aux réalités africaines (former pour servir directement ou indirectement d'autres et non l'Afrique) ;
- la corruption (détournement, gaspillage) comme une tendance lourde ;
- la faible implication des couches sociales dans l'opérationnalisation des Etudes Prospectives due à une faible vulgarisation du document ; ce qui ne permet pas une bonne internalisation du contenu des Etudes Prospectives ;
- l'incivisme (non respect des normes, règles et lois) ;
- la paix menacée : les guerres et les troubles provoqués ne permettent pas un climat pour l'opérationnalisation des stratégies des Etudes Prospectives ;
- le taux élevé d'analphabètes (65% environ) ne favorise pas la compréhension rapide des enjeux et défis nouveaux pouvant susciter l'exigence de la mise en œuvre des Etudes Prospectives sur l'ensemble de l'Afrique.

3.3. Au plan politique :

- la faible implication des experts réalisateurs des Etudes Prospectives dans l'opérationnalisation des stratégies de développement dans chaque Etat ;
- les conflits d'hégémonie : absence de consensus au niveau des acteurs politiques africains ;
- l'insuffisance de volonté politique dans l'opérationnalisation des Etudes Prospectives ;
- la mauvaise gouvernance qu'exprime le manque ou le refus de vision proactive, le laxisme, l'impunité, l'absence de transparence ;
- la politisation à outrance du positionnement des cadres ;
- la forte dépendance politique des Etats africains : les dirigeants africains sont manipulés de l'extérieur ; les partenaires techniques et financiers imposent un autre plan de développement différent, voire contraire aux aspirations profondes des populations, exprimées dans les Etudes Prospectives en Afrique.

3.4. Au plan culturel :

- la mentalité corrompue faite de ruses, d'intrigues qui ne permettent pas de travailler ensemble pour l'opérationnalisation des Etudes Prospectives ;
- la dépendance linguistique des Etats africains qui crée une barrière sociale entre les cadres de l'administration et les acteurs sociaux à la base ;

- L'Indifférence des gouvernants par rapport aux valeurs culturelles endogènes : d'où le mimétisme culturel et éducatif, la déculturation comme contraintes au développement prospectif.

3.5. Au plan technologique :

- la faible transformation des matières premières, conséquence d'une industrie peu développée ; cela conduit à une insuffisance des devises pour accompagner la mise en application des stratégies de développement prospectif ;
- le transfert de technologie inadaptée, acquisition des matériels inadéquats avec nos climats et des méthodes d'introduction peu appropriées.

3.6. Sur le plan du genre :

- la discrimination sociale : toutes les composantes ne sont pas prises en compte dans l'opérationnalisation des Etudes Prospectives ;
- les stéréotypes sexistes : inégale répartition des tâches dans la mise en œuvre des stratégies de développement ;
- l'aggravation des crises sociales, familiales et la rigidité progressive de l'opposition des sexes par l'imposition brutale et naïve des réalités et systèmes de valeurs non africaines.

4. Conclusion

Au regard des échanges et discussions au niveau du carrefour 2, le doute sur la crédibilité scientifique des Etudes Prospectives en Afrique est levé, mais il demeure que sa mise en application pose des problèmes cruciaux. Plusieurs forces d'inertie concourent au blocage de ce fait, que ce soit au niveau des gouvernants et des peuples africains. A ce niveau, se pose encore le problème des hommes qu'il faut à la place qu'il faut. Il convient de changer le mental de l'homme africain par une éducation pertinente, citoyenne et panafricaine.

Pourrait-on dire que les Etudes Prospectives déboussolent le développement de l'Afrique au lieu d'être sa boussole ou sont-elles réalisées pour enrichir les bibliothèques des Etats africains ? Toutes ces données permettent de fonder encore l'espoir sur les organisations de la société civile africaine qui doivent continuer à se structurer davantage pour amener les gouvernants africains à changer le monde par le biais d'une application stricte et conséquente des Etudes Prospectives menées dans presque tous les Etats africains, plutôt que de subir les méandres d'une mondialisation hostile aux intérêts des peuples africains.

Il en découle que l'applicabilité efficiente des Etudes Prospectives dépend de la constitution d'un grand ensemble Africain, uni, fort et laborieux.

Ouidah, le 25 Avril 2010

La Plénière

RAPPORT DU CARREFOUR 3

Président : Professeur Edmond KWAM KOUASSI, doyen honoraire de la faculté de droit et des sciences politiques de l'Université du Bénin à Lomé et de la faculté des sciences politiques de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) à Abidjan

Modératrice : Sylvie Gnonnadé KPODJEDO, sociologue-anthropologue, doctorante en sociologie de développement, assistante à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC)

Rapporteurs : Stéphanie MAHAME, étudiante en sociologie- anthropologie à l'UAC
Jaurès SIMANDA étudiant en sociologie-anthropologie à l'UAC

1. **Sujet : « Quoi retenir des propositions et orientations provenant des organisations internationales et régionales ? »**

1.1. **Termes de référence :**

Apprécier les actions de chacune des organisations internationales : UNESCO, PNUD⁵, BIT⁶, OMS⁷, UNHCR⁸, OMC⁹, FMI, BM¹⁰, ONU, UNICEF¹¹, UNFPA¹², UE¹³, eu égard à l'efficacité de leurs politiques respectives à l'endroit des territoires africains.

1.2. **Circonscription des termes de référence et orientation des travaux :**

A la lecture des termes de références, le carrefour a fait le constat suivant :

dans l'énumération des institutions (dont la liste n'est pas limitative à celles figurant sur les termes de références) sur lesquelles doit porter ses travaux, l'Organisation des Nations Unies vient en dernière position.

Il a donc jugé nécessaire, en début de ses travaux, de procéder d'abord à un réaménagement, qui place, l'ONU en première place. Ceci, au regard de la réalité que l'ONU est un organisme mondial à vocation universelle et à compétence générale, sous l'égide duquel fonctionnent les autres organismes, tout aussi à vocation universelle mais à compétence spécialisée.

S'agissant d'une appréciation rationnelle des activités des institutions, le défi à relever pour conduire sereinement cette opération à défaut des indications que nous sommes en droit de retrouver à travers les communications présentées en plénière, nous nous sommes résolus de nous appuyer sur les fondements idéologiques et philosophiques des institutions internationales ayant pour guide les exigences du panafricanisme.

Il est à souligner que l'idéologie et la philosophie des Nations-Unies qui, à ses débuts, était basée sur la recherche de la paix et de la sécurité internationale, a connu, à

⁵ Programme des Nations Unies pour le Développement

⁶ Bureau International du Travail

⁷ Organisation Mondiale de la Santé

⁸ United Nations High Commissioner for Refugees

⁹ Organisation Mondiale du Commerce

¹⁰ Banque Mondiale

¹¹ United Nations International Children's Emergency Fund

¹² United Nations Population Fund

¹³ Union Européenne

l'épreuve de la guerre froide, de la guerre de Corée, puis à celui de l'effondrement du bloc soviétique, une distorsion marquée par un libéralisme excessif, avec l'accaparement de son conseil de sécurité par les Etats-Unis à la tête des puissances occidentales. Cette dominance qui est caractérisée par la recherche effrénée du profit et la logique de la rentabilité, au détriment des valeurs humaines imprègne donc les activités de la grande institution mère.

Le carrefour a établi la logique suivant laquelle les institutions spécialisées, évoluant sous l'égide de l'institution-mère, fonctionnent sous la même idéologie, ayant subi les mêmes biais.

Pour finir, le carrefour a identifié quelques actions phares de certains organismes qu'il a apprécié à la lumière des aspirations du peuple africain c'est-à-dire du panafricanisme, en partant de l'hypothèse selon laquelle « Toute action qui vise l'intégration en Afrique est positive tandis que toute action contraire est négative ».

Nous tenons à mentionner que le carrefour s'est trouvé confronté aux limites des possibilités de références à la documentation.

2. Appréciation des actions des institutions internationales à la lumière du Panafricanisme

Dans la mesure où nous pensons que l'Afrique ne peut se développer de façon authentique - c'est-à-dire en puisant beaucoup dans son identité culturelle et en s'en servant judicieusement - que par le panafricanisme, une appréciation correcte, sinon objective, des actions des institutions internationales devra nécessairement tenir compte des éléments qui y concourent.

2.1. L'Organisation des Nations Unies (ONU)

Ainsi, pour apprécier de façon globale l'intervention de l'ONU en tant qu'organisation à vocation universelle, à compétence générale, appelée à coiffer ses « filiales » qui sont les institutions spécialisées, nous estimons que l'assassinat de Patrice Émery Lumumba, ce dirigeant pétri de vision panafricaniste au Congo, à l'occasion des opérations de maintien de la paix dans ce pays, est un coup d'arrêt brutal porté à l'essor du panafricanisme. De même, le blocage du processus d'élargissement du conseil de sécurité qui devrait légitimement inclure un représentant du continent africain peut et doit être considéré comme un frein au triomphe du panafricanisme au plan universel.

2.2. Les institutions de Bretton Woods

Dans le cadre des institutions de Bretton Woods (FMI et BM), l'intervention des programmes d'ajustement structurel (PAS) en Afrique, programmes que les asiatiques ont refusé en son temps, et qui ont été présentés comme une solution pour sortir l'Afrique de l'impasse, ne sont rien d'autres que des marchés de dupes, quand on sait que ces institutions financières sont des banques. Elles n'ont donc pour finalité que la réalisation du profit aux dépens des nations qui adhèrent à leur programme. La Fontaine dirait justement à ce propos « Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute ». Ces PAS ont contribué et participent toujours à enfoncer et à maintenir l'Afrique sous le joug de la dépendance économique. La preuve, l'Asie qui a, à l'époque, refusé le PAS s'en sort aujourd'hui mieux "développée" ou plus émergente.

2.3. Plan d'Action de Lagos versus le rapport Berg

Le Plan d'Action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique, élaboré en 1981 à partir des réalités endogènes par les africains, dans une perspective de développement auto-centré et auto-entretenu, donc fidèle aux objectifs du panafricanisme, a immédiatement suscité une vive hostilité de la part de la Banque Mondiale et du FMI qui ont mobilisé toute leur énergie pour lui opposer une autre vision de développement à travers leur fameux rapport Berg, également confectionné et publié en 1981 par la Banque Mondiale (BM). Ce dernier prône, pour l'Afrique au sud du Sahara, un développement extraverti, parce qu'il est en contradiction flagrante avec les objectifs, les principes et les enjeux du Panafricanisme. Ironie du sort, les Etats africains, soumis aux pressions diverses, ont paradoxalement préféré les "mérites" du rapport Berg aux "ressources" du Plan d'Action de Lagos.

2.4. L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

S'agissant du rôle de l'UNESCO, il peut être considéré comme globalement positif et salubre pour le développement de l'Afrique.

Il s'agit notamment :

- de la promotion des programmes d'alphabétisation, d'éducation et de formation des jeunes et des adultes dans le monde et en Afrique ;
- de la réhabilitation et de la valorisation des sites historiques dont certains sont promus au rang de Patrimoine Commun de l'Humanité ;
- du programme de « revisitation » de l'histoire des peuples du tiers-monde et particulièrement de l'Afrique, avec l'édition de Histoire générale de l'Afrique dirigée par le Professeur Joseph Ki-Zerbo ;
- de la promotion des chaires UNESCO en Afrique, notamment avec la chaire des Droits de l'homme et de la personne humaine au Bénin et la chaire de la culture de la paix en Côte d'Ivoire, etc. ;
- de la Convention d'Arusha du 05 décembre 1981 sur la Reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les états de l'Afrique ;
- du domaine dans lequel l'action de l'UNESCO a été le plus décisif est celui de la mise en place d'un Nouvel ordre dans l'information dans le but de réduire le déséquilibre scandaleux dans ce domaine entre le Nord et le Sud.

2.5. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Cette appréciation relativement satisfaisante de l'action de l'UNESCO se prolonge dans le domaine de la santé où l'OMS affiche un bilan tout aussi rassurant. Il s'agit notamment du programme plus ou moins réussi de la Lutte contre le paludisme dans certains pays cité en exemple : le Rwanda ; l'Erythrée, le Togo, la Tanzanie ; sans oublier son importante implication dans le programme ONUSIDA et dans la réussite de nombreux programmes de vaccination contre la fièvre jaune, la méningite, la poliomyélite et contre plusieurs maladies saisonnières dont la grippe aviaire et autres.

2.6. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

En plus de son rôle capital dans la coordination des activités de toutes les autres institutions spécialisées des Nations- Unies présente en Afrique, le PNUD, de son côté, soutient des programmes de développement des états dans toutes les sous-régions de l'Afrique notamment :

- la lutte contre la corruption ;
- la promotion de la bonne gouvernance ;
- l'appui aux réseaux d'actions de lutte contre la production, la circulation et le commerce illicite des armes légères en Afrique de l'Ouest ;
- l'aide, en 2001, au NEPAD et à la création de l'Union Africaine en 2002 qui ont porté l'intégration et la coopération panafricaine à des niveaux de participation plus élevés et à un renversement de la tendance négative des années 80-90.

2.7. Le Bureau international du Travail (BIT) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)

Au niveau du BIT comme au UNHCR, les programmes mis en œuvre pour venir au secours des peuples africains sont nombreux et ne suscitent guère de critiques significatives. Il s'agit entre autres de :

- l'amélioration du statut des travailleurs migrants de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale,
- renforcement de l'arsenal législatif et de l'appareil judiciaire contre la traite des enfants.

2.8. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

Pour ce qui concerne l'OMC, on doit déplorer la faiblesse des mesures de pression en direction de certains gouvernements du Nord pour limiter, voire supprimer les subventions qu'ils accordent à leurs agriculteurs nationaux aux détriments des producteurs africains.

2.9. L'Union Européenne (UE)

Quant à la présence de l'UE en Afrique, une analyse attentive des relations entre l'Europe et le continent africain révèle que le pacte colonial, qui confine les africains dans le rôle de pourvoyeurs des matières premières au profit de l'Europe industrialisée, se perpétue jusqu'à nos jours. L'Europe, continent de petites dimensions, de population très dense et de niveau industriel élevé, ne peut trouver sur son sol qu'une très faible fraction de produit dont elle a besoin, soit pour sa consommation, soit pour alimenter ses unités industrielles en énergies et en matières premières. C'est pourquoi, l'Europe est obligée de venir chercher en Afrique, continent d'une grande superficie, à peuplement relativement réduit, aux richesses minérales importantes et à faible industrialisation, ce qui lui manque pour son développement économique. L'Europe a donc imposé aux Etats africains une solidarité économique factice et artificielle à travers les accords d'associations de Yaoundé, juillet 1963 (Yaoundé 1 à 3), les accords de Lomé (Lomé 1 à 4) et les accords de Cotonou. Ce principe de solidarité

économique issu du vieux principe de préférence impériale a donc survécu à la décolonisation et constitue la pierre angulaire de la marche du monde de domination.

Pour perpétuer ce type de relation, des accords de défense et d'assistance militaire ont été signés entre les Etats européens et les Etats africains et sont dans de nombreux cas des raisons d'interventions des armées étrangères au cours desquelles les populations africaines ont été massacrées. Par exemple, l'intervention française au Gabon 1963, l'intervention franco-belge sur Kolwezi 1 et 2, et l'intervention française sur Lomé en 1987.

3. Conclusion

De l'ensemble des institutions parcourues à travers leurs apports incontestables à l'Afrique, il est permis de noter qu'en dehors de quelques unes, telle que l'UNESCO, la plupart constituent des agences d'aides et d'assistances qui, en réalité, n'œuvrent pas pour que les Etats se libèrent des aides et de la dépendance, car, beaucoup survivent de la situation de la précarité de certains états dont ceux d'Afrique.

Ces tristes événements et situations révélés soulignent l'état de faiblesse et d'impuissance du continent et remettent au goût du jour, l'interpellation de Kwame NKRUMAH : « l'Afrique doit s'unir » ou périr d'où la nécessité et l'urgence du panafricanisme.

Ouidah, le 25 Avril 2010
La Plénière

RAPPORT DU CARREFOUR 4

<u>Président</u> :	Professeur Albert TUDIESHE, directeur général / fondateur de l'Ecole Supérieure Internationale d'Enseignements Techniques
<u>Modératrice</u> :	Flore Aimée BABAGBETO, Baflora, l'Amazone, chanteuse, compositrice
<u>Rapporteur 1</u> :	Maria G. LEGONOU, étudiante à l'Université d'Abomey-Calavi
<u>Rapporteur 2</u> :	Sophie AUDUREAU

1. Sujet : Récapitulation des raisons de la nécessaire intégration : le panafricanisme au XXI^e siècle :

- revisiter les différentes thèses sur l'Intégration africaine ;
- comment décroiser, débalkaniser, « déléthargifier », « désenfoncer », bref faire décoller, de façon décisive, l'Afrique ?
- analyser la fonction de la notion capitale de « masse critique » comme exigence incontournable de l'épiphanie de l'Afrique.

2. Le Panafricanisme au XXI^e siècle

Après les résultats mitigés obtenus par les pays africains dans les domaines économique, politique, éducationnel, scientifique, le panafricanisme constitue un outil efficace pour assurer la prospérité, la sécurité, la justice, l'emploi, la justice sociale, la paix et la promotion du développement de l'ensemble du continent Africain. Pour le démontrer, les travaux du carrefour 4 ont été subdivisés en quatre points :

- les raisons du panafricanisme ;
- les thèses du panafricanisme ;
- les défis à relever ;
- les stratégies à utiliser.

2.1. Les raisons du panafricanisme

Plusieurs raisons expliquent la nécessité pour les africains de mettre en commun leurs ressources et leurs forces. Nous en donnerons ici quelques unes :

- les rapports de force entre les pays du Nord et du Sud sont en défaveur des pays africains ;
- la préservation et la valorisation du patrimoine culturel, scientifique, économique, religieux, environnemental ;
- la consolidation de la paix en Afrique, la fin des oppositions entre certains Etats ou groupes ;

- le combat contre les fléaux tel que « l'ivoirité » ou toutes les idéologies xénophobes qui considèrent l'Africain comme un étranger dans un autre Etat africain ;
- la mise en valeur des ressources humaines, expertise africaine pour les pays africains ;
- la construction d'un grand marché organisé de plus d'un milliard d'africains d'où créations d'entreprises panafricaines et d'entrepreneuriat africain ;
- l'ouverture des frontières dans différents territoires africains sera une alternative aux jeunes africains tentés par l'immigration dangereuse et fragile vers les pays occidentaux ;
- le renforcement de l'autonomie du continent africain pour lui permettre de redevenir artisans de son développement.

2.2. Les thèses du panafricanisme et leurs limites

2.2.1. L'Union Africaine par le regroupement sous-régional :

c'est le fait d'avancer étape par étape, progressivement.

Limites :

cette thèse peut entraîner un esprit de toujours remettre à demain. Elle risque de nous éloigner de l'horizon du panafricanisme.

2.2.2. L'Union Africaine immédiate :

- a. la liberté de l'Afrique passe par son unité ;
- b. l'ancienneté de l'idée du panafricanisme sur celle de petits regroupements régionaux ;
- c. l'appropriation de nos propres ressources passe par l'union continentale, urgente et indispensable.

Limites :

cette thèse risque de poser le problème de l'uniformisation plutôt que de privilégier la diversité. La précipitation ou plutôt le manque de méthodes peut entraîner la construction des projets, des institutions, mal préparés et inachevés.

2.3. Les défis à relever

L'Afrique dispose d'assez de potentialités intellectuelles, en plus de ses ressources inégalables, pour réussir son envolée exigeant la mobilisation continentale dans l'union ; d'où la nécessité d'une mobilisation importante afin de relever les défis majeurs que sont :

- la préservation des valeurs africaines : Redevenir des Africains par la liberté, la fierté, la connaissance et la confiance, la responsabilité dans sa propre culture ; l'ancrage dans la modernité, l'ouverture et la participation active dans la mondialisation ;
- la concrétisation de l'Union Africaine : un seul Etat africain ne peut faire face à tous ces défis, la nécessité de s'unir s'impose.

2.4. Les stratégies à utiliser

Comment faire décoller l'Afrique ?

Il est nécessaire de procéder :

- à la réhabilitation de la politique au service à la population africaine ;
- au changement des mentalités individualistes et de division, des pratiques ou des habitudes des politiques afin de les inciter à se donner, comme priorité absolue, la construction de l'espace africain unifié ;
- à l'organisation des marches pacifiques, répétitives et simultanées afin d'exercer une pression sur les politiques pour aller vite à l'effectivité de l'Union Africaine ;
- à la formulation des doléances médiatisées à l'endroit des dirigeants sur l'urgence du Panafricanisme ;
- à la promotion, dans chaque Etat, d'un parti politique panafricain ayant vraiment pour but la réalisation du panafricanisme ;
- à la promotion des débats démocratiques sur l'ensemble du continent et l'organisation des conférences et ateliers de réflexions panafricaines ;
- à l'assainissement des administrations et la construction de nouvelles institutions solides ;
- à l'adaptation des lois à nos réalités culturelles en évitant le mimétisme et en œuvrant pour que, dans chaque constitution, figure une place pour le panafricanisme ;
- à la conquête de l'indépendance économique et financière (problématique de l'aide et de l'endettement des pays) ;
- à la révision des clauses qui lient le Sud au Nord et toujours négocier, au mieux, les intérêts de l'Afrique ;
- à la promotion du leadership panafricain, du dynamisme individuel et collectif et de la culture du devoir de l'espérance ;
- à la sensibilisation de la jeunesse pour qu'elle fasse du panafricanisme son combat en se servant de la citation de Cheikh Anta Diop : « Vous les jeunes, si vous ne faites pas le panafricanisme, vous vivrez l'enfer sur cette terre d'Afrique » ;
- à l'apprentissage aux jeunes, à travers l'éducation, de la fierté d'être africain ;
- l'incitation au travail et à la gestion du temps ;
- au transfert des savoirs et technologies adaptés aux réalités et aux besoins des africains ;
- à la consommation de la production locale et la réduction des importations ;
- à la mobilisation (ordonner et organiser, refuser la division) de toutes les forces vives de chacun des Etats africains (femmes, jeunes, syndicats...) ;
- à la définition du rôle de la diaspora africaine, en lui faisant comprendre la civilisation et les problèmes de l'Afrique ;
- à l'immersion dans la culture qui est non seulement dynamique mais qui a aussi une fonction ontologique qui permet de donner une identité à tous les êtres et une fonction instrumentale qui permet à l'humain de s'adapter à son milieu ;
- au refus du retour au passé, au contraire s'en servir, avec le présent, pour bâtir l'avenir ;

- à l'accompagnement du panafricanisme par des recherches scientifiques, avec des centres de recherches et universités spécialisées qui travaillent en réseaux pour la maîtrise de la science et de la technologie ;
- à la promotion des ressources humaines, par la culture de l'excellence, l'insertion sociale de toutes les couches, l'égalité des chances en mettant celui qu'il faut à la place qu'il faut et extirper à jamais le complexe d'infériorité ;
- à l'intégration des femmes dans les instances de prise de décision, promouvoir le code de la famille à l'africaine ;
- à la scolarisation des filles au même titre que les garçons et la promotion de la présence de la femme dans tous les hauts lieux de savoirs, de pouvoirs et décisions ;
- à la mise en place d'un système éducatif permanent qui doit toucher tous les secteurs vitaux de la société car comme le disait Ki-Zerbo « Eduquer ou périr » ;
- à l'inclusion dans l'éducation des germes du panafricanisme.

Toutefois la seule façon de réussir le panafricanisme est de favoriser la libre circulation des personnes et des biens par la promotion, comme le voulait Thomas Sankara, de la citoyenneté africaine.

Ainsi, la réussite du panafricanisme dépendra du choix intelligent des objectifs précis, réalisables à court, moyen et long terme, grâce à une logistique judicieuse.

3. Conclusion :

- ⇒ le panafricanisme permet d'éviter les maux qui handicapent la démocratie en Afrique : coup d'état, ethnocentrisme, népotisme, régionalisme, corruption, xénophobie ;
- ⇒ par son idée première qui est la nécessité d'une seule Afrique, il renvoie à la conception du roi Guézo, pour qui, seule l'union de tous pourra permettre à la jarre trouée de contenir de l'eau ;
- ⇒ avec le panafricanisme, les Africains vont, sans aucun doute, retrouver leur place et jouer leur rôle dans le monde (rayonnement de l'Afrique) ;
- ⇒ l'Afrique deviendra alors un marché viable attractif et un grand pôle de production sur le plan économique et sera un espace propice au développement endogène ;
- ⇒ le panafricanisme n'est pas un ghetto obscur, c'est un espace ouvert pour tous ceux qui s'engagent en tant qu'africains et pour l'Afrique, en respectant les conditions et les lois voulues par le peuple Africain ;
- ⇒ l'avenir de l'Afrique n'est pas écrit. Il est à inventer par chaque africain et, au besoin, par les amis de l'Afrique grâce à la sagesse et l'intelligence.

Ouidah, le 25 Avril 2010

La Plénière

Références bibliographiques :

The Berg Report, "World Bank : Accelerated Development in Sub-Saharan Africa", in Review of African Political Economy, Vol. 10 No. 27/28, pp 186-204

Ki-Zerbo, Joseph, Eduquer ou périr, Paris, UNICEF aux éditions L'Harmattan, 1990

Ki-Zerbo, Joseph, Histoire générale de l'Afrique, vol. I / IV, Paris, UNESCO, 1986 / 1991

Lagos plan of action for the economic development of Africa 1980-2000, Organisation de l'Unité Africaine (OAU), republié par United Nations Economic Commission for Africa (UNECA), 1980 / 2007 ; http://www.uneca.org/itca/ariportal/docs/lagos_plan.pdf

New Partnership for Africa's Development (NEPAD), Abuja, Nigeria, 10 / 2001 ; <http://www.nepad.org/images/framework.pdf>